



# POLE SPORTIF

Bernard BROUSSET

Tél : 06.27.50.07.44

## COMMISSION SENIORS

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.75

PV N° 29 DU SAMEDI 22/03/2025

Réunion du 17 mars 2025

Président : BOUGUERRA Momo - 06 79 86 22 79

Membre : CHEUCLE Christian - 06 23 01 02 81

### NOTE AUX CLUBS

Les clubs doivent impérativement correspondre avec la Commission Seniors à l'adresse suivante : [seniors-loire@loire.fff.fr](mailto:seniors-loire@loire.fff.fr)

**Les rencontres annulées des 15 et 16 mars se joueront les 29 et 30 mars 2025.**

### NOTE AUX CLUBS COUPE VALEYRE/LEGER

Les 8<sup>ème</sup> de finale de la coupe Valeyre/Léger prévus le week-end des 29 et 30 mars, sont annulés et reportés au lundi 21 avril. De ce fait, les ¼ de finale sont reportés au jeudi 1<sup>er</sup> mai.

Tous les clubs qualifiés sont priés d'en prendre bonne note.

### COURRIERS RECUS

Villars : demande d'avancer la rencontre en D2 Poule B du 6 avril : en attente de l'accord du club adverse.

Asa. Chambon : changement de terrain et d'horaire en D3 Poule D pour le 23 mars.

Ecotay Moingt : demande de renseignement pour la rencontre en D1 du 11 mai : répondu par téléphone.

Bonson St Cyprien : accord pour le changement de terrain en D3 Poule D du 16 mars.

Urfé : modification de terrain à compter de ce jour, en D5 Poule C : stade municipal de Champoly.

Sorbiers La Talaudière : changement d'horaire et de terrain en D1 pour le 23 mars.

Feurs : refus de décaler l'horaire en D2 Poule B pour le 22 mars.

Crémeaux : c'est bien votre équipe 1 qui joue la coupe Valeyre/Léger.

Bellegarde en Forez : changement de terrain en D4 Poule D pour le 16 mars.

Hautes Chaumes : modification de terrain en D4 Poule D et D5 Poule C, à compter du 23 mars inclus : stade des Bauches, à St Bonnet le Courreau.

### RAPPEL AUX CLUBS

- Plusieurs clubs sont équipés de complexe sportif avec des terrains en herbe et synthétique : il est demandé à toutes les équipes se déplaçant sur ces complexes de se munir de chaussures adéquates pour la pratique du football sur les deux surfaces de jeu concernées (herbe et synthétique).

### RAPPEL AUX CLUBS ENGAGEMENTS COUPES

Pour les clubs évoluant en championnat Seniors de Ligue, la première équipe départementale sera désignée comme jouant la Coupe Valeyre/Léger. Pour un club possédant deux équipes départementales, l'équipe première doit s'engager en Coupe de la Loire et l'équipe 2 sera désignée pour jouer la Coupe Valeyre/Léger. Pour un club ne possédant qu'une seule équipe départementale, il pourra s'engager en Coupe de la Loire et en Coupe Valeyre/Léger, mais devra choisir, à partir des 32<sup>ème</sup> de finale, l'une ou l'autre des deux coupes départementales (Loire ou Valeyre/Léger).